



## GARANTIE LIMITÉE

Nous garantissons que ce produit est exempt de défauts de matériaux ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Nous réparerons ou remplacerons gratuitement, à notre discrétion, tout produit ou pièce défectueux couvert par la garantie limitée, chez tout concessionnaire/centre de service autorisé, en utilisant des pièces de rechange d'origine, sous réserve des limitations et exclusions décrites ci-dessous.

**Période de garantie limitée.** Nous garantissons le produit à l'acheteur initial à compter de la date d'achat et pour la durée applicable indiquée dans le tableau ci-dessous. Les produits Husqvarna couverts par notre garantie à vie limitée (identifiée comme telle dans le tableau ci-dessous) sont garantis contre tout défaut de matériau ou de fabrication pendant toute la durée de vie du produit concerné, selon la durée raisonnable déterminée par Husqvarna et conformément à la loi applicable. La garantie à vie limitée, comme la garantie limitée, n'est valable que tant que le produit est détenu par l'acheteur initial.

**Éléments NON couverts.** Cette garantie limitée ne couvre pas:

- (a) Le remplacement des pièces d'usure normale (pièces et éléments qui s'usent normalement avec l'utilisation), y compris, sans s'y limiter, les filtres à air, les courroies, les lames, les adaptateurs de lame, les bras de frein, les garnitures de frein, les brosses, les ampoules, le carburant, les filtres à carburant, les lubrifiants, les filtres à huile, les lames de raclage, les boulons/goupilles de cisaillement, les patins, les bougies d'allumage et les cordons de démarrage.
- (b) Dommages au moteur ou aux composants causés par un pas ou un calibre inadapté du guide-chaîne, de la chaîne ou des pignons, ou par un limage de chaîne, des procédures d'entretien, des réglages de chaîne ou des habitudes de coupe inappropriés.
- (c) Équipements et composants de contrôle des émissions, dans la mesure où ils sont réglementés par l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement (EPA) ou des organismes gouvernementaux similaires. Ils sont couverts par une garantie de contrôle des émissions distincte, incluse dans le manuel d'utilisation.
- (d) Selon le produit, la garantie est soit AUCUNE, soit réduite, en cas d'utilisation commerciale, non résidentielle ou locative. Veuillez consulter le tableau ci-dessous.
- (e) Les dommages, dysfonctionnements ou pannes résultant d'un abus ou d'une négligence du produit liés à ou incluant l'un des points suivants:
  - i. Défaut de fournir ou d'exécuter les services d'entretien requis tels que prescrits dans le manuel de l'opérateur.
  - ii. Abus, mauvaise utilisation, négligence, modifications, altérations, usure normale, entretien inapproprié, transport inapproprié, utilisation d'accessoires non autorisés, manque de lubrification ou panne de moteur due à l'utilisation d'huiles qui ne répondent pas aux spécifications du fabricant du moteur.
  - iii. Utilisation d'essence-alcool (carburant contenant de l'éthanol) contenant du méthanol (carburant contenant d'alcool de bois). L'utilisation d'éthanol E15 ou E85 n'est PAS approuvée pour les produits Husqvarna. L'utilisation d'éthanol E15 ou E85 cause d'importants dommages au moteur qui ne sont PAS couverts par cette garantie de Husqvarna. Remarque : L'essence-alcool (carburant contenant de l'éthanol), qui contient un maximum de 10 % d'éthanol (alcool de grains) est approuvée. Le rapport de mélange recommandé d'essence et d'huile est de 50:1 et est indiqué sur l'étiquette relative à l'huile Husqvarna et indiqué dans votre manuel du propriétaire.
  - iv. Les dommages causés par un carburant vieux, éventé ou de mauvaise qualité.
  - v. L'utilisation d'éther ou de tout autre liquide de démarrage.
  - vi. Nettoyage à la pression ou à la vapeur du produit.
  - vii. L'utilisation de bougies d'allumage autres que celles répondant aux exigences de performance en matière d'émissions indiquées dans le manuel du propriétaire.
  - viii. L'altération du régulateur de vitesse du moteur ou des composants d'émissions, ou faire tourner les moteurs au-dessus des spécifications et des régimes de moteur recommandés dans le manuel du propriétaire.
  - ix. L'utilisation de l'appareil sans boucliers ni protecteurs ou de dispositifs de sécurité de coupage modifiés, retirés ou mal installés.
  - x. Tous filtres à air retirés ou endommagés, saleté excessive, abrasifs, eau salée, humidité, corrosion, rouille, vernis, carburant usagé, ou toute réaction indésirable due à de mauvaises procédures d'entreposage.
  - xi. Des causes externes telles que des accidents ou d'autres actions ou événements échappant au contrôle raisonnable de Husqvarna.



- (f) Les défaillances dues à un montage ou un service de préparation avant livraison incorrect, ainsi qu'à des réparations effectuées par toute personne en dehors d'un centre de service agréé pendant la période de garantie.
- (g) Pulvérisateurs pompant ou pulvérisant des matières caustiques ou inflammables.
- (h) Poursuite de l'utilisation du produit après un problème de fonctionnement initial ou une panne.
- (i) Les unités vendues au préalable avec une date de fabrication supérieure à 12 mois ne seront PAS couvertes par une garantie relative aux batteries.
- (j) Tondeuses autoportées, tondeuses à rayon de braquage zéro et tondeuses à gazon qui ont des batteries afin de démarrer : la batterie n'est pas couverte sous garantie si elle est déchargée.
- (k) Achats auprès de « scratch & dent » et ventes d'anciens modèles incluant les unités vendues au rabais (directement de Husqvarna ou transférées d'un cessionnaire à un autre) : aucune garantie relative aux batteries n'est offerte sur les « scratch & dent ».
- (l) Utilisation de tension inappropriées pour les batteries, les produits alimentés par batterie, les chargeurs de batterie, les produits électriques, les tondeuses Robot-Tondeuses, les stations de charge robotiques et les alimentations robotiques, ou ainsi que l'exposition de ces produits à des températures en dehors des spécifications du produit.

**Vos responsabilités.** Pour préserver vos droits en vertu de la présente garantie limitée, vous devez faire preuve de diligence raisonnable en matière d'entretien et d'utilisation du produit, y compris pour l'entretien préventif, l'entreposage, l'usage de combustibles et d'huiles tels que prescrits dans le manuel de l'utilisateur. Le défaut d'effectuer les entretiens requis conformément aux indications dans le manuel de l'utilisateur annulera cette garantie. Tout réglage (p. ex. du câble d'accélérateur ou des guides de courroie) après les quatre-vingt-dix premiers jours de l'achat et tout entretien préventif comme décrit dans le manuel de l'utilisateur ne sont PAS couverts par cette garantie. De plus, vous devez cesser immédiatement l'utilisation du produit lors d'une défaillance ou d'un dommage quelconque et envoyer le produit dans un centre de service agréé avant toute nouvelle utilisation.

CLAUSES D'EXCLUSION DE GARANTIE, LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ ET DROITS LIMITÉS. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE ACCESSOIRE OU INDIRECT. VOTRE RECOURS EST LIMITÉ À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DU PRODUIT OU DE LA PIÈCE, À NOTRE DISCRÉTION. IL N'EXISTE PAS DE GARANTIE EXPRESSE AUTRE QUE CELLE INDIQUÉE AUX PRÉSENTES. TOUTE GARANTIE IMPLICITE AUX TERMES DE LA LOI DE CERTAINS ÉTATS (GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER OU AUTRE) EST DONC EXCLUE, LORSQU'UNE TELLE DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ N'EST PAS PERMISE PAR LA LOI, ALORS DE TELLE GARANTIE IMPLICITE EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE APPLICABLE INDIQUÉE DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS. CERTAINES LOCALITÉS Y COMPRIS LA PROVINCE DU QUÉBEC NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, OU LES LIMITATIONS SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, DE CE FAIT, LES EXCLUSIONS ET LES LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

**LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE VOUS DONNE DES DROITS SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ AVOIR D'AUTRES DROITS LESQUELS VARIENT SELON VOTRE EMPLACEMENT.**

**Comment obtenir le service.** Pour obtenir un service au titre de la garantie, vous devez envoyer le produit chez un concessionnaire ou dans un centre de service agréé. Pour trouver votre concessionnaire ou centre de service agréé le plus proche, visitez notre site Web et utilisez la fonction Localisateur de magasin. Tous les coûts de transport ou d'expédition du produit sont de votre responsabilité. Vous devez présenter une preuve d'achat (y compris la date, le modèle du produit et le numéro de série du moteur) à un concessionnaire ou à un centre de service agréé pour obtenir le service de garantie. La preuve d'achat incombe exclusivement à vous. Vous pouvez enregistrer vos produits au moyen de notre site d'enregistrement du produit en ligne pour nous aider à assurer que vous soyez prévenu sur des informations importantes sur les produits. Cependant, l'enregistrement de votre produit n'est pas une condition du Service de la garantie.

## Période de Garantie - 2026

| Garantie Husqvarna® 2026                                                                                                                                                                                                  |                                                                     |                                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produit                                                                                                                                                                                                                   | Résidentiel<br>(Utilisation personnelle, domestique)                | Professionnel<br>(Toute utilisation commerciale, professionnelle, agricole, institutionnelle ou à génération de revenus) |
| Produits portables Professionnels                                                                                                                                                                                         |                                                                     |                                                                                                                          |
| Série 500*                                                                                                                                                                                                                | 2 ans                                                               |                                                                                                                          |
| Tronçonneuses à essence série 300 et 336FR                                                                                                                                                                                |                                                                     |                                                                                                                          |
| Batteries Pro (BLi100-Bli950x) (B140X, B220X, B330X, B540X) et chargeurs de batterie (40-C500X, 40-C750X, 40-C1000X4) (QC330, QC500, VI600F) et chargeurs sur rail et Gestionnaire de distribution d'énergie (120-PDM4X). |                                                                     |                                                                                                                          |
| Accessoires Pro LK<br>BA101, BCA850, BR600, CA230, DT600, ECA850, ESA850, EX780, HA200, HA322, HA860, PA1100, RA850, SR600-2, TA850                                                                                       |                                                                     |                                                                                                                          |
| Découpeuse / Batteries et chargeurs Pace (avec chargeur USB150X)                                                                                                                                                          | 1 an                                                                |                                                                                                                          |
| Produits à roues professionnels                                                                                                                                                                                           |                                                                     |                                                                                                                          |
| Tondeuses W500                                                                                                                                                                                                            | 2 ans                                                               |                                                                                                                          |
| Tondeuses à rayon de braquage zéro Z400                                                                                                                                                                                   | Les deux premières années, heures illimitées / 4 ans ou 750 Heures  |                                                                                                                          |
| V500 / Z500 / P500D Tondeuse Articulée                                                                                                                                                                                    | Les deux premières années, heures illimitées / 5 ans ou 1500 Heures |                                                                                                                          |
| Appareils portables résidentiels                                                                                                                                                                                          |                                                                     |                                                                                                                          |
| Produits à batterie 100/200/300 pour usage domestique, batterie (BLi22, BLi30, B140) et chargeurs de batterie (40-C80, QC250, QC80F)                                                                                      | 3 ans                                                               | 90 jours                                                                                                                 |
| Équipement portatif à essence de série 100/400 résidentiel                                                                                                                                                                | 2 ans                                                               | 90 jours                                                                                                                 |
| Coupe herbe et taille-haies à essence résidentiels série 300, souffleur 350BT/BF, 360BT                                                                                                                                   |                                                                     |                                                                                                                          |
| Accessoires LK pour particuliers/résidentiels (HA322, PA310, ECA308 et TA320)                                                                                                                                             |                                                                     |                                                                                                                          |
| Produits à roues pour résidentiels                                                                                                                                                                                        |                                                                     |                                                                                                                          |
| Tondeuses autoportées résidentielles à batterie (à l'exception du W500)                                                                                                                                                   | 3 ans**                                                             | Aucune garantie                                                                                                          |
| Tondeuses à gazon résidentielles à essence (LC151, LC151S - Canada seulement)                                                                                                                                             | 2 ans                                                               | Aucune garantie                                                                                                          |
| Souffleuses à neige-batterie (Série 143i, 235i)                                                                                                                                                                           | 2 ans**                                                             | Aucune garantie                                                                                                          |
| Souffleuses à neige (Séries 100, 200, 300)                                                                                                                                                                                | 3 ans**                                                             | 90 jours                                                                                                                 |
| Souffleuses à neige (série 400)                                                                                                                                                                                           | 3 ans**                                                             | 1 an                                                                                                                     |
| Tondeuse à rayon de braquage zéro Z245i                                                                                                                                                                                   | 3 ans / 200 heures                                                  | Aucune garantie                                                                                                          |
| Batterie de tondeuse Z245i                                                                                                                                                                                                | 3 ans / 200 heures                                                  | Aucune garantie                                                                                                          |
| Tondeuses résidentielles (Z200, Z300, tondeuses articulées, tracteurs à gazon)                                                                                                                                            | 3 ans**                                                             | Aucune garantie                                                                                                          |
| Tondeuses à rayon de braquage zéro MZ                                                                                                                                                                                     | 4 ans ou 400 heures                                                 |                                                                                                                          |
| Bennes basculantes, cabines à neige, épandeurs à pousser/remorquer, autres                                                                                                                                                | 2 ans                                                               | 90 jours                                                                                                                 |
| Ensacheuses, systèmes de collecte, seaux et supports de pinces, kits de traçage                                                                                                                                           | 1 an                                                                | 90 jours                                                                                                                 |
| Nettoyeurs haute pression / Aspirateurs                                                                                                                                                                                   | 2 ans                                                               | Aucune garantie                                                                                                          |
| Robotiques                                                                                                                                                                                                                |                                                                     |                                                                                                                          |
| Tondeuses robotisées                                                                                                                                                                                                      | 2 ans                                                               |                                                                                                                          |
| Tondeuses de la série IQ                                                                                                                                                                                                  | 4 ans pour la tondeuse / 3 ans pour la batterie                     |                                                                                                                          |
| Portail de clôture pour tondeuse automatique                                                                                                                                                                              | 2 ans                                                               |                                                                                                                          |
| Système de charge solaire Automower / Moteur à balais de roue actif CEORA / Enfouisseur de câble                                                                                                                          | 1 an                                                                |                                                                                                                          |
| Pièces & Accessoires                                                                                                                                                                                                      |                                                                     |                                                                                                                          |
| Équipement Power Ascender, X-Com et C-Sync                                                                                                                                                                                | 2 ans                                                               |                                                                                                                          |
| Haches et hachettes en composite                                                                                                                                                                                          | Durée de vie                                                        |                                                                                                                          |
| Haches et hachettes en bois                                                                                                                                                                                               | 90 jours                                                            |                                                                                                                          |
| Pulvérisateurs                                                                                                                                                                                                            | 5 ans / 1 an sur pièces d'usure                                     |                                                                                                                          |
| Pulvérisateurs, alimentés par batterie / Accessoires pour la série P500                                                                                                                                                   | 1 an                                                                |                                                                                                                          |
| Pièces, accessoires, EPI (équipements de protection individuelle) et jouets                                                                                                                                               | 90 jours                                                            |                                                                                                                          |
| Produits remis à neuf ou reconditionnés                                                                                                                                                                                   | 30 jours                                                            | Aucune garantie                                                                                                          |
| *Les appareils portatifs comprennent les tronçonneuses, les coupe-bordures, les débroussailluses, les souffleurs, les coupe-bordures, les sécateurs électriques, les taille-haies et les taille-haies sur perche.         |                                                                     |                                                                                                                          |



\*\* La garantie de trois (3) ans ne comprend pas les composants garantis par d'autres fabricants. Veuillez consulter les informations de garantie supplémentaires sur ces documents pour connaître les couvertures de garantie ou les composants spécifiques.

#### Renseignements supplémentaires relatifs à la garantie – 2026

**Batterie :** Batteries au plomb uniquement : 180 jours. Batterie AGM - un (1) an.

**Hache/hachette composite :** la « garantie à vie limitée » est garantie pendant toute la durée de vie du produit ou pendant sept (7) ans après la fin de la production finale du produit, selon la première éventualité. La garantie à vie limitée s'applique uniquement à la hache/hachette composite. La gaine composite ou la gaine en cuir ne sont pas couvertes par la garantie.

**Moteurs (4 temps) : la demande doit être déposée auprès du fabricant**

**du moteur:** Briggs & Stratton garantit deux (2) ans

Honda ; Kawasaki garantit trois (3) ans à compter du 1/9/2017 et les moteurs Kohler ; série 7000 trois (3) ans à compter du 1/11/2017, sont garantis par le fabricant du moteur.

**Moteurs : la demande doit être déposée auprès de Husqvarna:**

Souffleuses à neige : cinq (5) ans.

Tondeuses autoportées, tondeuses à rayon de braquage zéro: trois (3) ans.

Tondeuses à rayon de braquage zéro avec moteurs Yamaha: trois (3) ans.

**Tracteurs à gazon :** le cadre, le châssis et l'essieu avant en fonte bénéficient d'une garantie limitée de cinq ans pour le consommateur.

**Garanties à vie limitées :** les modules d'allumage d'équipements portatifs et les arbres de transmission des coupe-bordures bénéficient tous d'une « garantie à vie limitée ». La « garantie à vie limitée » est garantie pendant toute la durée de vie du produit ou pendant sept (7) ans après la fin de la production finale du produit, selon la première éventualité. Les scies à perche et les taille-haies à perche sont exclus de la « garantie à vie limitée » de l'arbre de transmission.

**Nettoyeurs haute pression :** Toutes les garanties sont fournies par Briggs and Stratton Power Products.

**Plateaux de coupe pour tondeuses à rayon de braquage zéro et tracteurs résidentiels :**

Coque de plateau estampée renforcée en acier uniquement - garantie de trois (3) ans.

Coque de plateau fabriquée - garantie limitée de dix (10) ans. Limitée à l'acheteur d'origine et non transférable. Le remplacement est limité à un maximum d'une (1) coque de plateau. Les pièces et la main-d'œuvre sont incluses pendant la période de garantie standard du produit (voir ci-dessus). La main-d'œuvre est exclue après l'expiration de la garantie standard du produit. Les composants mécaniques ne sont pas couverts. Une garantie de dix (10) ans est garantie pendant dix (10) ans ou sept (7) ans après la production finale du produit, selon la première éventualité.

**Garantie de location :** Tous les produits portatifs (à batterie/électriques/à essence) la période de garantie de location est de 90 jours.

Souffleuses à neige - la période de garantie de location est de 90 jours.

W436 et W448, entretien spécialisé du gazon, broyeur de souches, aérateur, déchaumeur, coupe-gazon, coupe-bordures, la période de garantie de location est d'un (1) an. Tous les autres produits ne bénéficient pas d'une garantie de location.

**Composants SmartControl (tondeuses de la série Z300) :** les composants électroniques bénéficient d'une garantie limitée de quatre (4) ans. Comprend le SmartControl, le harnais SmartControl et les composants SmartControl uniquement de poignée .

**Souffleuses à neige :** La boîte d'engrenages de la tarière en aluminium est garantie cinq (5) ans.

La turbine en fonte et la boîte d'engrenages en fonte sont garanties dix (10) ans.

Transmissions : Hydro-Gear garantit la transmission pendant deux (2) ans d'utilisation par le consommateur, pièces et main-d'œuvre.

**Transmissions : la demande doit être déposée auprès du fabricant de la transmission**

Z200 - Hydro-Gear garantit la transmission pendant deux (2) ans d'utilisation par le consommateur, pièces et main-d'œuvre.

MZ - Hydro-Gear garantit la transmission pendant deux (2) ans.

V500X - Hydro-Gear garantit la pompe et le moteur de roue pendant deux (2) ans, pièces et main-d'œuvre.

Z500 - Hydro-Gear garantit la transmission pendant deux (2) ans, pièces et main-d'œuvre.

Z500X - Hydro-Gear garantit la pompe et le moteur de roue et/ou la transmission (ZT5400) pendant deux (2) ans, pièces et main-d'œuvre.

Souffleuses à neige et tracteurs : Hydro-Gear garantit la transmission pendant deux (2) ans d'utilisation par le consommateur, pièces et main-d'œuvre.

**Transmissions : la demande doit être déposée auprès de Husqvarna**

V500 - Pompes et moteurs de roue Parker - garantie de trois (3) ans, comme suit : **Husqvarna** garantit la première (1) année et la deuxième (2) année - pièces et main d'œuvre. **Husqvarna** la troisième (3) année - pièces uniquement, pas de main-d'œuvre.

Série Z300 / Z400 - Transmission Parker HTE - garantie de trois (3) ans.

**Husqvarna** garantit la transmission. Tuff Torq - deux (2) ans.

Tondeuse à rayon de braquage zéro – transmission garantie 2 ans par Husqvarna

**Série Z400 :** Garantie limitée de dix (10) ans - Coque de plateau de coupe uniquement. Limitée à l'acheteur d'origine et non transférable. Le remplacement est limité à un maximum d'une (1) coque de plateau de coupe. Les pièces et la main-d'œuvre sont incluses pendant la période de garantie standard du produit (voir ci-dessus). La main d'œuvre est exclue après l'expiration de la garantie standard du produit. Les composants mécaniques ne sont pas couverts. La garantie limitée de dix (10) ans est garantie pendant dix (10) ans ou sept (7) ans après la production finale du produit, selon la première éventualité.



**Produits Z500/Z500X/V500** : Garantie limitée de dix (10) ans sur le cadre Z500/Z500X/V500/le boîtier de mandrin en fonte Z500X/V500 uniquement et le bord d'attaque du plateau Z500X/V500 uniquement. Les composants mécaniques ainsi que l'usure ne sont pas couverts. Pièces et main-d'œuvre couvertes pendant la période de garantie. La garantie de dix (10) ans est garantie pendant dix (10) ans ou sept (7) ans après la fin de la production du produit, selon la première éventualité.